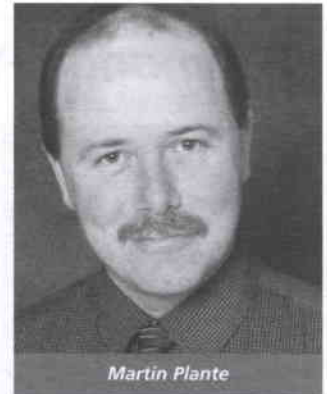


par Jacqueline de Bruycker

Départ de Martin Plante



Martin Plante

Martin Plante relève, depuis septembre, un nouveau défi. Conseiller syndical pendant 15 ans dans la région Richelieu – Yamaska, il travaille maintenant au ministère du Travail du Québec comme médiateur - conciliateur.

C'est une grève à l'Université Laval de Québec où son père était professeur qui a décidé de sa carrière en déclenchant son intérêt pour les relations du travail et pour le syndicalisme et en éveillant en lui le désir de s'engager, de militer. Sa voie lui apparaissait toute tracée. Étudiant, il était déjà délégué syndical dans le restaurant où il travaillait à temps partiel.

En 1987, c'est le grand saut, il entre à la CSD. Dès le début, c'est le coup de fou-dre, il a trouvé ce qu'il cherchait. « *Les valeurs prônées par la centrale, j'y ai adhéré tout de suite parce que c'était*

les miennes. Et ce qui est formidable, c'est que la démocratie, la solidarité, le respect de l'individu, l'engagement, ce ne sont pas juste des mots à la CSD, on les vit quotidiennement dans nos milieux de travail. Quand un conseiller s'en écarte, il se le fait dire, ce n'est pas long », souligne-t-il.

Martin Plante a vécu pleinement les quinze dernières années passées au bureau de Granby. « *J'ai donné 15 années de ma vie à la CSD, mais la CSD m'a apporté tellement de choses, cela a été 15 années d'enrichissement.* »

Il se sentait bien dans l'organisation. Bien avec les membres de l'équipe de la CSD, avec lesquels il pouvait échanger connaissances, savoir et expertise. Bien avec les syndicats de la région. « *La stabilité des ressources est très importante en région. Avoir été en poste pendant*

15 ans à Granby, cela m'a donné le temps de vraiment m'adapter au milieu, de connaître les problèmes rencontrés en entreprise et leur diversité, mais surtout de saisir les besoins des travailleurs. Avec les années, j'ai réussi à établir avec eux une dynamique, des liens étroits de confiance. Travailler avec eux a été pour moi un privilège. C'est vraiment un métier fantastique », déclare-t-il.

Martin Plante quitte la CSD, mais ses collègues de travail savent que le même

désir d'engagement va continuer de l'habiter et qu'il ne cessera jamais de « transporter » les valeurs sur lesquelles la centrale s'est bâtie et a grandi. ☺

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL

par Jacqueline de Bruycker

À... Attention !

La préposition à est abondamment utilisée, pourtant, bien malgré elle, elle se retrouve souvent dans des formes ou des emplois fautifs. Par exemple :

Formes et emplois fautifs	Formes correctes
À : Normand. De : Pierre	Destinataire : Normand Expéditeur : Pierre
À date	À ce jour, Jusqu'à maintenant
À ce moment, le gouvernement ne réagit pas	Actuellement, En ce moment
À l'année longue	À longueur d'année
Il a reçu une lettre à cet effet	Il a reçu une lettre en ce sens
Il reste dix minutes à jouer	Il reste dix minutes de jeu
La rumeur à l'effet que	La rumeur voulant que, disant que, indiquant que, selon laquelle
Un immeuble à revenu	Un immeuble de rapport
À tout événement	Quoi qu'il arrive, peu importe

Rébarbatif ou réfractaire ?

Rébarbatif se dit d'une attitude rude, rebutante, désagréable, ou qualifie quelque chose qui manque d'attrait, qui est difficile, ennuyeux. *Réfractaire* qualifie quelqu'un qui résiste, qui refuse d'obéir, de se soumettre ou qui est insensible à quelque chose. À titre d'exemple, on peut être *réfractaire* à une idée et cette idée peut nous sembler *rébarbative*.

Question de couleur

Avoir les *bleus* ? Non, c'est un calque de l'anglais, par contre, rien ne vous empêche d'avoir des idées noires, de broyer du noir, d'avoir le cafard ou de vous sentir déprimé. Pas question, non plus d'avoir un *blanc* de mémoire, vous avouerez plutôt d'un trou de mémoire. Enfin, les moutons *noirs*, même à la télévision, n'existent pas, ce sont des brebis galeuses. ☺

À l'agenda syndical...

2002

- 30 septembre Conseil de direction
- 10-11 octobre Congrès de la Fédération du textile et du vêtement
- 6 décembre Conseil de direction

2003

- 7 février Conseil de direction
- 21 mars Conseil de direction
- 24 au 26 avril Bureau fédéral de la Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSD)
- 9 mai Réunion annuelle des syndicats des Secteurs réunis
- 12 mai Rencontre des comités exécutifs de la CSD et des Fédérations
- 16 mai Conseil de direction
- 4 au 7 juin Congrès de la CSD